



UNSA Territoriaux Eurométropole

Immeuble de la Bourse - 1, Place de Lattre de Tassigny - 67076 STRASBOURG Cedex

Poste 87029 ou 81132 - Tél. : 03 68 98 70 29 - Port. : 06 32 10 95 72

E-mail UNSA Eurométropole : unsa.syndicat@strasbourg.eu

Site UNSA Eurométropole: <http://unsacus.e-monsite.com/> Site UNSA UD 67: <http://unsaterritoriaux67.e-monsite.com/>

INFOS DERNIÈRES

N° 756 - 21 janvier 2016

Assurer l'avenir du service public : Un nouveau chantier

Dans le cadre de la délibération "[Assurer l'avenir du service public de l'Eurométropole et de la Ville de Strasbourg](#)", un nouveau chantier va être lancé :

- Accompagnement des agents sur les métiers à fort redéploiement dans le cadre de leur mobilité.

Enjeux

- Humain : Permettre aux agents de retrouver un poste y compris après un parcours de formation
- Managérial : Permettre aux agents d'apprendre un nouveau métier, faire confiance aux agents dans cette situation de mobilité en les accueillant pour se former ou pour occuper un poste vacant
- Juridique : Sécuriser la collectivité laquelle engage sa responsabilité dans la recherche de poste vacant pour les agents dont le poste est supprimé
- Économique : Maîtriser la masse salariale

Périmètre

- Concerne l'ensemble de l'administration

Objectifs organisationnels

- Chercher à repositionner à l'horizon 2020 les agents sur les métiers à fort redéploiement
- Analyser l'aire de mobilité du principal métier impacté
- Identifier les métiers porteurs
- Définir les parcours de formation possibles compte tenu des profils des agents concernés
- Mettre en place les outils de formation nécessaires
- Réaffirmer les obligations de l'employeur en la matière
- Mobiliser les managers sur la démarche

Nombre d'agents concernés :

- 160 agents à l'issue des feuilles de route des directions

Concours d'assistants socio-éducatifs Éducateur spécialisé et CESF

L'arrêté du **4 janvier 2016** portant ouverture d'un concours de recrutement d'assistants territoriaux socio-éducatifs spécialités éducation spécialisée et conseil en économie sociale et familiale par le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Doubs a été publié au Journal Officiel du **20 janvier 2016**.

Un **concours sur titres avec épreuves** est ouvert au titre de l'année **2016** pour les **centres de gestion de l'Interrégion Est** conventionnés pour les concours de catégorie B.

Retrait des dossiers :
8 mars 2016 - **6 avril 2016**

Dépôt des dossiers :
avant le **14 avril 2016**

Le **nombre de postes** ouverts au concours est au total de **37**, répartis comme suit :

- éducation spécialisée : 30;
- conseil en économie sociale et familiale : 7.

Prime d'activité

La **Prime d'activité** est entrée en vigueur le **1er janvier 2016**, pour un premier paiement en février 2016.

Elle remplace le Rsa «activité» et la **Prime pour l'emploi**.

Dès à présent, vous pouvez faire une **simulation** et une **demande en ligne** sur le site de la [CAF](#).

Un agent seul gagnant moins de **1 500 € nets** par mois est susceptible de bénéficier de la **Prime d'activité**.

La plupart des bénéficiaires de la **Prime pour l'emploi** pourront également bénéficier de la **Prime d'activité**.